

# Les engagements climatiques des entreprises du CAC 40 décryptés

[Actu-Environnement.com](https://www.actu-environnement.com) | 03 mars 2021 | [Florence Roussel](#) | <https://www.actu-environnement.com/ae/news/etude-oxfam-engagements-climatiques-entreprises-cac40-37147.php4#xtor=ES-6>

Les annonces se suivent et se ressemblent : de nombreuses grandes entreprises se déclarent engagées dans la lutte contre le changement climatique. Elles évoquent souvent la « *neutralité carbone* » ou un « *alignement sur l'Accord de Paris* ». Mais qu'en est-il vraiment ? L'association Oxfam France a souhaité décrypter ces politiques et plus précisément celles des entreprises du CAC 40, autrement dit les 40 fleurons de la bourse française.

Pour réaliser cette [étude](#), Oxfam s'est appuyé sur les données fournies par le cabinet Carbon4 Finance qui prend en compte les émissions actuelles des entreprises et leurs engagements stratégiques. Résultats : l'étude révèle qu'en moyenne, à chaque fois que ces entreprises réalisent 1 000 euros de chiffre d'affaires, leur empreinte carbone s'élève à 4,1 tonnes de CO<sub>2</sub>eq.

Selon l'étude, aucun secteur d'activité n'est aligné avec l'Accord de Paris, et des disparités existent. Sur 35 entreprises analysées, seules trois (EDF, Schneider Electric et Legrand) ont une empreinte carbone et des engagements susceptibles de les faire rester dans une trajectoire compatible avec un réchauffement inférieur à 2°C. Vingt-deux entreprises ont une trajectoire associée à un réchauffement entre 2°C et 4°C. 10 entreprises (dont trois banques ainsi que [Total](#), TechnipFMC et Dassault Aviation) sont sur une trajectoire climatique supérieure à +4°C.

Par ailleurs, les engagements pris dans la lutte contre le changement climatique « *sont très insuffisants* » selon l'association : « *seulement huit d'entre elles se sont dotées d'une stratégie de réduction de l'ensemble de leurs émissions absolues de gaz à effets de serre.* »

Avec cette étude, Oxfam compte faire réagir les parlementaires qui se pencheront sur la loi climat et résilience à compter du 8 mars prochain. L'association propose ainsi d'intégrer au sein du projet de loi une obligation pour les grandes entreprises de publier leur [empreinte carbone totale](#) ; une trajectoire de réduction contraignante, sous peine de sanction financière ; et un plan d'investissement qui devra assurer la cohérence entre l'objectif et les moyens mis en œuvre.

[Florence Roussel](#), journaliste, Rédactrice en Chef

© Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté](#) [37147] / [utilisation du flux d'actualité](#).*